

**Compte rendu<sup>1</sup> du comité consultatif de suivi de l'étude de biosurveillance  
du quartier Notre-Dame (QND), tenu à Rouyn-Noranda le 23 novembre 2020 à 19 h,  
en visioconférence**

**Mandat du comité :**

- Permettre à la DSPu de partager l'information relative à ses démarches et d'informer simultanément les principaux groupes concernés ;
- Poser un regard critique sur les outils élaborés par la DSPu pour informer la population ;
- Diffuser des informations relatives à l'étude de la DSPu dans les milieux spécifiques des membres ;
- Recevoir et expliciter les préoccupations citoyennes en lien avec l'étude de la DSPu.

Pour plus d'information, [consulter la page](#) du comité.

**Présences :**

- Malorie Flon, animatrice, directrice du développement, Institut du Nouveau Monde (INM)
- Caroline Roy, présidente-directrice générale, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT)
- Lyse Landry, directrice de santé publique, Direction de santé publique (DSPu), CISSS-AT
- Stéphane Bessette, chef d'équipe et conseiller en santé environnementale, DSPu, CISSS-AT
- Frédéric Bilodeau, Ph. D., conseiller en santé environnementale, DSPu, CISSS-AT
- Daniel Proulx, Ph. D., coordonnateur de l'étude de biosurveillance, DSPu, CISSS-AT
- Dr Stéphane Trépanier, médecin spécialiste en santé publique, DSPu, CISSS-AT
- Sarah Charbonneau, adjointe à la présidente-directrice générale – affaires publiques et relations avec les médias, Bureau de la présidente-directrice générale, CISSS-AT
- Lynda Taddio, directrice générale, CPE l'Anode magique
- Yves Bédard, directeur général, Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
- Julie Houle, directrice, école Notre-Dame-de-Protection, Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
- Cynthia Claveau, directrice régionale, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec directrice régionale, ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MELCC)
- Geneviève Labrie, coordonnatrice, service industriel et agricole, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, MELCC
- Denise Lavallée, conseillère du quartier Notre-Dame (QND), Ville de Rouyn-Noranda
- Valérie Fournier, représentante, comité Arrêt des rejets et émissions toxiques (ARET)

---

<sup>1</sup> Ce compte rendu vise à résumer les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre. Il ne s'agit pas d'un *verbatim*.

- François Chevalier, directeur des communications, Ville de Rouyn-Noranda, en remplacement d'Huguette Lemay, directrice générale de la Ville de Rouyn-Noranda
- Sophie Laliberté, administratrice, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en remplacement de Clémentine Cornille, directrice générale du CREAT
- Stéphanie Lemieux, superviseure, communications et relations avec la communauté, Glencore Fonderie Horne
- Marie-Élise Viger, surintendante environnement, Glencore Fonderie Horne
- Mireille Vincelette, citoyenne du quartier Notre-Dame (QND)
- Nathalie Chevrier, représente de l'association de quartier Neighbors

### **1. Ouverture de la rencontre et tour de table ;**

Malorie Flon (INM) explique que la Direction de santé publique (DSPu) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a fait appel à l'Institut du Nouveau Monde (INM) pour l'animation de la rencontre de ce soir, ainsi que pour celle de mercredi avec les citoyens. Elle précise que la mission de l'INM est d'accroître la participation citoyenne à la vie démocratique et qu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif. Elle ajoute qu'elle animera également la rencontre à laquelle les citoyens ont été conviés pour leur expliquer les résultats de la caractérisation préliminaire des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda. L'objectif de la rencontre de ce soir est de vous présenter les résultats de cette caractérisation préliminaire, les recommandations qui en découlent et les actions de communication. Enfin, elle présente l'interface et les fonctionnalités de l'outil de visioconférence utilisé (Zoom) de même que la charte de participation de l'INM<sup>2</sup>.

Caroline Roy (CISSS-AT) accueille les différents partenaires et rappelle le mandat et les orientations du comité consultatif de suivi de l'étude de biosurveillance. L'objectif de la rencontre est de s'assurer de rejoindre les acteurs concernés par les différentes études de biosurveillance de la DSPu et ce soir en lien avec caractérisation préliminaire des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda. Ces rencontres permettent essentiellement d'avoir une rétroaction de nos partenaires sur le contenu présenté, mais également d'ajuster les modalités de communication et les différents outils diffusés à la population.

Lyse Landry (DSPu) remercie également les participants à la rencontre de se rendre disponibles pour des rencontres en soirée. Elle ajoute qu'il ne faut pas hésiter à nous transmettre vos préoccupations et à poser des questions.

Malorie Flon (INM) fait un tour de table et demande aux participants d'indiquer une attente en lien avec la rencontre de ce soir, s'il y a lieu.

Mireille Vincelette indique qu'elle voudrait savoir ce qu'il advient des recommandations énoncées dans le premier rapport.

---

<sup>2</sup> <https://inm.qc.ca/charte-de-participation/>

Nathalie Chevrier indique que son attente concerne la question des traductions des documents relatifs à l'étude afin de s'assurer que la petite communauté de langue anglaise du quartier Notre-Dame ait accès à de la documentation.

Malorie Flon (INM) demande si des membres souhaitent déclarer un conflit d'intérêts. Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts.

## **2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 20 octobre 2020**

Malorie Flon (INM) indique qu'étant donné le court délai de temps entre la dernière rencontre et celle d'aujourd'hui, la DSPu n'a pas réussi à compléter ce compte-rendu. L'adoption est donc reportée à la rencontre suivante.

## **3. Suivis des travaux de la DSPu ;**

Daniel Proulx (DSPu) indique d'emblée avoir reçu une question d'un membre qui demandait suite aux des recommandations du rapport de l'étude de 2018 si la DSPu envisageait toujours mener une démarche de gestion des risques dans l'esprit de la démarche proposée par l'INSPQ, tel que cela était indiqué dans les recommandations<sup>3</sup>. L'information pourra également répondre à l'attente énoncée par madame Vincelette. En effet, vers la fin janvier ou début février 2021 et en fonction des conditions sanitaires, la DSPu convoquera une rencontre du comité consultatif de suivi des études de biosurveillance afin de présenter aux membres la nature d'une démarche de gestion des risques et afin d'évaluer collaborativement et rétroactivement avec le comité ce qui y a déjà été réalisé de cette démarche ou ce qui pourrait s'y ajouter.

Daniel Proulx (DSPu) indique qu'il a été mentionné dans les médias que la Ville de Rouyn-Noranda travaille à un plan d'aménagement ou de réaménagement du quartier Notre-Dame. La DSPu demande s'il est possible de donner plus de détails sur ce plan.

**Réponse de la Ville de Rouyn-Noranda :** il reste des détails à finaliser et la Ville aura également une rencontre avec le comité interministériel sur l'arsenic à sujet, il sera donc possible d'en parler au comité lors de la prochaine rencontre.

Daniel Proulx (DSPu) revient sur la préoccupation énoncée lors de la rencontre du 20 octobre 2020 en lien avec l'effritement de la participation citoyenne et spécifie que la DSPu s'assurera de remplacer les citoyens qui ne se présentent pas aux rencontres du comité consultatif. La DSPu veut également s'assurer d'un processus de recrutement ouvert et sollicitera certainement les membres du comité consultatif de suivi des études de biosurveillance à cet égard.

---

<sup>3</sup> [La gestion des risques en santé publique au Québec : cadre de référence | INSPQ](#)

#### **4. Présentation des résultats de la caractérisation préliminaire des sols à l'arsenic, au cadmium et au plomb dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda, des recommandations et de la séquence de communication**

Daniel Proulx présente les résultats de la caractérisation préliminaire<sup>4</sup> découlant du rapport final de l'étude<sup>5</sup>, ainsi que les gestes simples pour réduire son exposition ou celle de sa famille aux sols contaminés<sup>6</sup>.

**Intervention 1 :** Est-ce que les critères applicables pour les sols à usage résidentiel, institutionnel et public sont les mêmes partout ?

**Réponse de la DSPu :** Non. Les valeurs limites applicables pour les parcs, les garderies, les écoles et les usages résidentiels sont ceux de l'annexe 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT), tandis que les valeurs limites applicables pour les ruelles du quartier Notre-Dame et les sentiers du mont Powell sont celles de l'annexe 2<sup>7</sup>.

Valeurs limites du RPRT (PPM)	Arsenic	Cadmium	Plomb
Annexe 1	30	5	500
Annexe 2	50	20	1000

**Intervention 2 :** Quels sont les noms des six écoles qui ont été échantillonnées ?

**Réponse de la DSPu :** Centre Élisabeth-Bruyère, l'école D'Iberville, l'école Le Prélude, l'école Notre-Dame-de-Grâce, l'école Sacré-Cœur, l'école Sacré-Cœur – Le petit Sacré-Cœur. À noter que ni l'école La Source ni le Pavillon Monseigneur-Pelletier n'ont été échantillonnés.

**Intervention 3 :** Est-ce possible d'avoir la liste des CPE qui ont été échantillonnés ?

**Réponse de la DSPu :** CPE Bonaventure (deux installations), le CPE du Le Vol-du-Colibris, CPE au Jardin de Pierrot, CPE Fleur et Miel, CPE aux mille et un pas.

**Intervention 4 :** Quels documents la DSPu a-t-elle prévu traduire en anglais ?

**Réponse de la DSPu :** L'outil énonçant les gestes simples pour réduire son exposition ou celle de sa famille aux sols contaminés sera traduit en langue anglaise.

#### **5. Présentation du projet de communiqué**

Sarah Charbonneau (CISSSAT) présente le communiqué et en fait la lecture. Elle précise que celui-ci a déjà été validé par le service des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que par celui du ministère de l'Environnement et la Lutte aux Changements climatiques (MELCC) avant la rencontre.

**Intervention 5 :** Dans le communiqué on énonce qu'il y a 36 terrains dépassant les valeurs limites, mais comme on le sait, la somme des dépassements par substance est plus élevée

---

<sup>4</sup> [Présentation des résultats de la conférence de presse \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

<sup>5</sup> [Rapport de la caractérisation préliminaire des sols à l'arsenic, au cadmium et au plomb dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

<sup>6</sup> [Gestes simples pour réduire son exposition ou celle de sa famille aux sols contaminés \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

<sup>7</sup> Voir l'article 1 du [q-2, r. 37 - Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

que la somme des terrains, car certains terrains dépassent pour plus d'une substance. Je me demande si cela ne mériterait pas une clarification.

**Réponse de la DSPu :** Nous évaluerons comment une clarification pourrait être apportée à cet aspect.

**Intervention 6 :** Je m'interroge sur l'absence d'emphase sur des risques à la santé pouvant être entraînés par une exposition chronique à ces contaminants.

**Réponse DSPu :** La DSPu a choisi de ne pas mettre l'emphase sur les risques à la santé dans ce communiqué de presse puisqu'il annonce la sortie du rapport et la présentation des résultats de l'étude. De plus, la DSPu souhaite que l'ampleur et l'étendue de la contamination aient été mieux circonscrites par une caractérisation exhaustive des sols à venir avant de réaliser une évaluation plus précise du risque toxicologique, cela permettant de se positionner davantage la question des risques à la santé. Par ailleurs, il est du moins prévu dans la rencontre avec les citoyens d'aborder la notion de risque d'exposition puisque certains savent maintenant qu'ils vivent sur des sols contaminés. À cet égard, puisque les mesures de protection et de réduction de l'exposition sont connues et que la Direction de santé publique a d'ores et déjà recommandé la réhabilitation des sols dépassant les valeurs limites, celle-ci a préféré pour le moment mettre l'emphase sur les travaux de caractérisation du MELCC qui mèneront à la réhabilitation des sols contaminés que sur les effets à la santé. De plus, si des citoyens communiquent avec la DSPu afin d'en connaître davantage sur les effets à la santé de l'arsenic, du cadmium et du plomb, celle-ci sera en mesure de répondre aux questions en toute transparence. De plus, de nombreuses informations sur la toxicité de ces trois métaux se trouvent dans le rapport de l'étude de biosurveillance de 2018<sup>8</sup>.

**Réponse du MELCC :** Le MELCC a aussi une procédure pour permettre d'évaluer le risque toxicologique et actuellement les informations produites par la DSPu ne sont pas suffisamment précises pour appliquer cette procédure à la lettre et c'est pourquoi la DSPu demande au MELCC de poursuivre la caractérisation. Pour le MELCC, il y a deux manières d'évaluer le risque toxicologique en lien avec une exposition avec des sols, soit en appliquant simplement les critères génériques du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains, ou soit en se basant sur les Lignes directrices pour la réalisation des évaluations du risque toxicologique d'origine environnementale au Québec<sup>9</sup>. Dans les deux cas, l'étape de caractérisation des sols doit être réalisée en conformité avec les exigences du MELCC.

**Intervention 7 :** Qui poursuivra la caractérisation des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda ?

**Réponse du MELCC :** Nous sommes en train d'évaluer les données fournies par la DSPu pour établir les prochaines étapes.

## 6. Divers

**Intervention 8 :** Est-il prévu de faire des études de biosurveillance sur les citoyens vivants dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda?

---

<sup>8</sup> [https://www.ciasss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport\\_final\\_biosurveillance\\_2018.pdf](https://www.ciasss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport_final_biosurveillance_2018.pdf)

<sup>9</sup> [Lignes directrices pour la réalisation des évaluations du risque toxicologique d'origine environnementale au Québec | INSPQ](#)

**Réponse de la DSPu** : Non. Puisque la DSPu recommande d'emblée de réhabiliter les sols dépassant les valeurs limites établies par le MELCC, faire des études de biosurveillance permettant d'établir le niveau d'imprégnation de la population vivant sur ceux-ci n'apporterait pas d'information supplémentaire, car résider sur un terrain où le sol est contaminé représente un risque à la santé.

**Intervention 9** : Est-ce qu'il est envisagé d'améliorer le système de suivi environnemental de la Fonderie Horne en ajoutant notamment des stations d'échantillonnage supplémentaires ?

**Réponse du MELCC** : Le comité interministériel s'est penché sur cet élément et a statué, mais il faudra attendre la sortie du rapport du comité pour en connaître la teneur.

**Réponse de la Fonderie Horne** : La Fonderie Horne possède des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda et ce que l'on observe pour les stations situées à l'extérieur du quartier Notre-Dame, c'est le respect du *Règlement sur la qualité de l'atmosphère*<sup>10</sup> pour ce qui est du plomb et du cadmium. En ce qui concerne l'arsenic, il y a un léger dépassement à l'une des deux stations. Selon la Fonderie Horne, les enjeux de la qualité de l'air du quartier Notre-Dame ne sont pas les mêmes que dans le périmètre urbain.

**Intervention 10** : Qu'arrive-t-il des recommandations du rapport de 2018 notamment sur la question du seuil de restauration des sols pour l'arsenic.

**Réponse de la DSPu** : Pour la DSPu, cette recommandation demeure importante, cependant les travaux du comité interministériel viendront probablement répondre à vos interrogations.

**Réponse du MELCC** : Les travaux du comité se poursuivent actuellement et s'accéléreront beaucoup en décembre 2020.

**Intervention 11** : Plusieurs des actions découlant des recommandations de la DSPu devront être portées par le MELCC et comme nous venons de l'entendre ce soir, il y a beaucoup d'interrogation sur les modalités des actions à venir. Afin de nous assurer que nous répondons adéquatement à la population de Rouyn-Noranda, nous aimerions savoir si un représentant du MELCC accompagnera la DSPu et le CISSSAT lors du point presse prévu cette semaine ?

**Réponse du MELCC** : Le ministère m'a autorisé à participer aux rencontres de ce soir et de mercredi avec les citoyens, mais je n'ai pas encore l'autorisation de participer au point de presse de jeudi.

## 7. Clôture de la séance.

---

<sup>10</sup> [Q-2, r. 38 - Règlement sur la qualité de l'atmosphère \(gouv.qc.ca\)](#)